

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) – Pratiques et ingénierie de la formation

UFR/Institut :

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé)

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau I

Lieu(x) de formation :

Campus de Bonneuil-sur-Marne; Campus de Livry-Gargan; Campus de Torcy

Durée des études :

2 ans

Accessible en :

Formation continue

Site web de la formation :

<http://inspe.u-pec.fr>

Présentation de la formation

sous réserve de modification

Le parcours École inclusive vise en Master 1 à former des enseignants titulaires de l'académie à l'enseignement spécialisé et à les accompagner dans la préparation du Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

Le Master 2 approfondit les connaissances sur l'éducation et la société inclusives, en lien avec les psychologies, les didactiques disciplinaires et les *disabilities studies*.

Compétence(s) visée(s)

- L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive ;
- l'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire ;
- l'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

Débouchés professionnels

Devenir enseignant spécialisé (si réussite de la certification CAPPEI).

Environnement de recherche

Trois laboratoires concernés par la formation : CIRCEFT, LIRTES et CHART

Organisation de la formation

Programme des enseignements :

Master 1

SEMESTRE 1

- UE 1 : Construire une culture partagée de l'école inclusive (tronc commun) (99h – 14 ECTS)
- UE 2 : Approfondissement et initiation à la recherche (75h – 12 ECTS)
- ECUE 2.1 : Dominante professionnelle
- ECUE 2.2 : Initiation à la recherche et préparation à l'épreuve 2
- ECUE 2.3 : Les élèves à besoins éducatifs particuliers et les médiations numériques
- UE 3 : Parcours de professionnalisation 1 (21h – 4 ECTS)

SEMESTRE 2

- UE 4 : Construire une culture partagée de l'école inclusive (tronc commun) (45h – 10 ECTS)
- UE 5 : Approfondissement et initiation à la recherche (66h – 15 ECTS)
- ECUE 5.1 : Dominante professionnelle
- ECUE 5.2 : Initiation à la recherche et préparation à l'épreuve 2

- ECUE 5.3 : Les élèves à besoins éducatifs particuliers et les médiations numériques
- UE 6 : Parcours de professionnalisation 2 (21h – 5 ECTS)

Master 2

SEMESTRE 3

- UE 7 : Pratique réflexive de l'éducation inclusive 1 (30h – 10 ECTS)
- UE 8 : Construction d'une culture partagée de l'école inclusive 1 (30h – 10 ECTS)
- UE 9 : Initiation à la recherche 1 (30h – 10 ECTS)
- UE 10 : L'anglais et les *disabilities studies* (20h – 4 ECTS)

SEMESTRE 4

- UE 11 : Pratique réflexive de l'éducation inclusive 2 (30h – 8 ECTS)
- UE 12 : Construction d'une culture partagée de l'école inclusive 2 (30h – 9 ECTS)
- UE 13 : Initiation à la recherche 2 (30h – 9 ECTS)

Formation de la formation : en présentiel, avec accès à des ressources numériques.

Formation en alternance organisée en 4 parcours de professionnalisation: enseigner en ULIS, Enseignant en UE, enseigner en RASED, enseigner en SEGPA.

Stage / Alternance

En Master 1, la formation alterne avec l'exercice professionnel sur un poste spécialisé sous l'autorité des trois DSDEN de l'académie de Créteil (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).

- 13 semaines de présence à l'université par blocs de 3 ou 4 semaines. Le reste du temps, le stagiaire de formation continue occupe un poste spécialisé dans l'académie de Créteil.

Contrôle des connaissances

Contrôle continu.

Master 1 : 2 épreuves par UE ou ECUE

- UE1 : 50% oral/50% écrit
- ECUE 2.1 : 50% oral/50% écrit
- ECUE 2.2 : 100% écrit
- ECUE 2.3 : 100% écrit
- UE 3 : 100% écrit
- UE 4 : 50% oral/50% écrit
- UE 5.1 : 50% oral/50% écrit
- UE 5.2 : 100% écrit
- UE 5.3 : 100% écrit
- UE 6 : 100% écrit

Master 2 : 2 épreuves par UE ou ECUE

- UE 7 : 100% écrit
- UE 8 : 66% écrit; 44% oral
- UE 9 : 100% écrit
- UE 10 : 100% oral
- UE 11 : 100% écrit
- UE 12 : 66% écrit; 44% oral
- UE 13 : 100% écrit

Calendrier pédagogique

Nombre d'heures de formation : 530 heures (320 heures en Master 1 / 210 heures en Master 2).

En plus du volume horaire de la maquette (heures de formation), la formation comprend 527 heures de travail personnel et 527 heures de travail en autonomie pilotée.

Dates de la formation :

- Le Master 1 correspond à treize semaines de cours à l'Inspé réparties en plusieurs blocs entre septembre et mai, alternant avec l'exercice professionnel sur un poste spécialisé.

Jury de fin de 1er semestre : fin janvier.

- Le Master 2 est dispensé hors temps de travail : semaines de vacances et samedis entre septembre et juin.

Télécharger le calendrier

Modalités d'admission en formation initiale

Pas de formation initiale.

Modalités d'admission en formation continue

Publics concernés et prérequis :

- Master 1 : public désigné par le rectorat qui prend à sa charge les inscriptions. Les stagiaires doivent occuper un poste spécialisé.
- Master 2 : la formation est ouverte aux étudiants ayant validé le Master 1 et à des candidats extérieurs, notamment des enseignants déjà titulaires d'un certificat d'enseignement spécialisé, souhaitant approfondir leurs connaissances et s'engager dans la recherche.

Tarif de la formation :

> Grille tarifaire de l'Inspé

Candidature

Les candidatures, pour accéder au M2, sont ouvertes du **26 février au 26 septembre 2025** sur la plateforme eCandidat. L'année de M1 n'est pas ouverte aux candidatures.

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : informations sur <http://inspe.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux résidant à l'étranger : consultez le site www.campusfrance.org
- Etudiants internationaux hors Campus France : informations sur <http://inspe.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

Académie de Créteil

Responsables pédagogiques

Responsable pédagogique :

Stéphanie NÉDELLEC

Scolarité

Bureaux 708 / 709
Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 37
scol-inspe@u-pec.fr

Secrétariat

Bureaux 706
Inspé, site de Bonneuil-sur-Marne
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 38 79
ash.inspe@u-pec.fr

Plus d'informations

Aménagement des études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques, l'UPEC propose aux usagers en situation d'handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions sur la page :
<https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap>